

L'essentiel

Introduction en Bourse du Crypto Futures Exchange Bakkt

Bakkt, la plateforme d'échange de contrats à terme sur Bitcoin (Futures Exchange) va s'introduire sur le New York Stock Exchange (NYSE) cette année. Cela a été annoncé le 11 janvier par son actionnaire l'Intercontinental Exchange. Cette opération se réalisera au second trimestre à travers la fusion avec VPC Impact Acquisition Holdings, une SPAC (Special Purpose Acquisition Company). Cette opération réalisée à travers une SPAC permet d'éviter la lourdeur d'une introduction traditionnelle en Bourse (IPO). Le CEO de Bakkt, Gavin Michael estime profiter de la forte tendance sur le marché des cryptos à travers cette opération. Post-fusion, la société devrait être valorisée à environ 2.1 milliards de dollars.

L'allocation destinée aux crypto-monnaies et préconisée par les conseillers financiers américains auprès de leurs clients augmente de 49% l'année dernière

Aux Etats-Unis, les conseillers financiers sont toujours intéressés pour augmenter le poids accordé aux crypto-monnaies dans les 'avoirs' de leurs clients. Une enquête spécialisée réalisée par la firme Bitwise basée à San Francisco, auprès de conseillers financiers (Registered Investment Advisors ou RIAs) indique que 78% d'entre eux ont l'intention d'augmenter l'allocation de leurs clients en cryptos durant les 12 mois prochains. 12% des conseillers affirment que cette allocation restera stable cette année. De plus, aucun des conseillers interrogés ne compte réduire ou totalement couper l'allocation existante en crypto-monnaies pour leurs clients. Le pourcentage de conseillers qui envisagent d'augmenter le poids des crypto-monnaies dans les portefeuilles - clients augmente beaucoup puisqu'il se situait à 42% il y a un an. 38% des conseillers interrogés invoquent le potentiel très élevé de performance ('high potential returns') comme argument principal pour justifier leur avis en faveur des crypto. Ce pourcentage était de 30% dans la même enquête il y a un an. Point intéressant dans les arguments invoqués, c'est l'aspect de protection contre l'inflation ('inflation hedging') qui progresse le plus en passant de 9% des interrogés à 25% cette année.

Obtention d'une licence fédérale de 'crypto bank' pour Anchorage Digital Bank aux USA

'L'Office of the Comptroller of the Currency' (OCC), le régulateur bancaire des Etats-Unis, sous le contrôle du Trésor américain, a transmis un avis favorable au spécialiste- dépositaire numérique ('crypto custodian') Anchorage pour lancer la première banque fédérale numérique sur le territoire US. Dans son rapport daté du 13 Janvier 2021, l'OCC dit que l'établissement va recevoir et prendre connaissance de la charte bancaire ('national trust banking charter') qui lui permettra de créer Anchorage Digital Bank, une fois que l'audit opérationnel des activités sera réalisé. Fondé en 2017 par Nathan Mc Cauley et Diogo Mónica, Anchorage fournit des services de trading et de dépositaire numérique ('crypto custody') aux investisseurs institutionnels. Aujourd'hui, la société annonce gérer environ 100 milliards de dollars de transactions par an.

Dissolution du fonds Grayscale XRP Trust

Suite à la plainte du gendarme financier américain (SEC) contre Ripple et au 'dé-listing' d'XRP sur de nombreuses plateformes, Grayscale Investments a entamé la dissolution de son fonds investi sur XRP (Grayscale XRP Trust) et liquide donc ses positions afin de servir les liquidités correspondantes aux porteurs de parts du Trust. Mais Grayscale a averti sur les difficultés de réalisation des conversions de la crypto XRP en US dollars. Le communiqué de la société a indiqué que : « Grayscale a entamé la dissolution de son fond XRP Trust suite à la décision de la Securities and Exchange Commission du 22 décembre 2020 d'intenter une action en justice fédérale contre certains tiers affirmant que le XRP est un "titre" selon la loi fédérale sur les valeurs mobilières. » Dans le cadre de cette dissolution, les liquidités du fonds seront revendues et redistribuées aux détenteurs de parts dans le fonds. Le fonds fermera une fois la distribution terminée.

Les marchés



Qui sommes-nous ?

Trend Only est une FinTech française, fondée par des professionnels des marchés financiers, passionnés de finance comportementale et de nouvelles technologies. **Notre objectif est double :**

- Proposer **une gestion alternative innovante** basée sur la **finance comportementale** à travers un modèle propriétaire **d'intelligence artificielle** : **AMBAS** (Automated Market Behaviour Analysis System).
- Développer et démocratiser la technologie de digitalisation (tokenisation) d'actifs financiers et immobiliers.

Les contributeurs



Inka Tharma
Fondateur
Analyste gérant multi actifs



Pierre-Jean Debray
Associé fondateur
Responsable pôle web marketing & numérique



Yves Maillot
Associé fondateur
Relations investisseurs
Analyste stratège de marchés

[Cliquez-ici pour découvrir toute l'équipe](#)

WWW.TRENDONLY.FR

Vous recevez cette newsletter parce que vous vous êtes abonné sur Trend Only. Vous pouvez vous désabonner en [cliquant ici](#).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le contenu des articles ne constitue en aucun cas un conseil en investissement. L'investissement dans les cryptoactifs comporte un risque de perte totale en capital (voire au delà dans certains cas particuliers).